

SOMMAIRE

Page 1

- Le mot du Président

Page 2

- Production et qualité du lait
- Cotation des vaches de réforme et des veaux naissants

Page 3

- Prix du lait
- Les quotas laitiers
- Le service collectif
- Le devenir de notre lait

Page 4

- La qualification de notre lait
- Votre Coopérative en action
- Votre Coopérative à votre service

Retrouvez toute l'actualité de

VOLCALIS sur

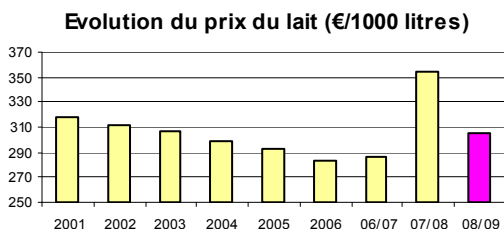
www.groupealtitude.fr

Le mot du Président

Savoir garder le cap

2009 restera une année laitière à oublier bien vite. Entre une décrue trop lente de nos charges, des grèves du lait à répétition, un dialogue interprofessionnel au point mort, notre filière apparaît comme en panne. Je ne parlerai même pas du revenu des producteurs de lait ... même si le prix du lait moyen payé sera quand même de 305 €/1000 litres sur notre Coopérative.

Début 2008, nous disions « c'est quand c'est facile que l'on prépare le difficile » ... l'inverse est vrai aussi.



C'est pourquoi dans ce contexte tendu, VOLCALIS, accompagnée par le Groupe ALTITUDE, n'est pas restée sans agir. Notre seul objectif : passer la crise et conserver intact le potentiel de production des adhérents pour une reprise qui forcément arrivera.

Les aides FCO de début 2009, le financement du renouvellement des cheptels et surtout le financement des TSST 2009/2010 sont autant d'actions qui s'inscrivent dans ce sens. A cela s'ajoute une aide à la réduction des charges de 3 €/1000 litres sur le litrage 2008/2009 qui a été versée fin 2009 sous forme d'un Bon de Remise ALTITUDE.



La reprise se fait sentir et une hausse du prix du lait de 8,68 €/1000 litres est d'ores et déjà acquise pour début 2010. Sachons aussi nous rappeler que la réorientation des aides PAC interviendra dès 2010 au bénéfice de nos exploitations à hauteur de 4 à 6 000 Euros.

Bref pour 2010, sachons garder le cap !

2009 aura aussi été l'année de la mise en place des cahiers des charges AOC.

Dans ce cadre, la prime AOC que nous percevons reste certes modique ... mais sachons voir que c'est un début.

Il appartient maintenant à chaque producteur de se déterminer quant à son engagement AOC, notamment compte tenu des nouvelles contraintes 2010 des cahiers des charges.

A chacun de faire son choix.

A VOLCALIS de savoir accompagner ses adhérents ... tous ses adhérents.

Ce sont tous ces projets que nous vous proposons de porter en 2010 car VOLCALIS sait qu'elle se doit de tracer le chemin à ses adhérents.

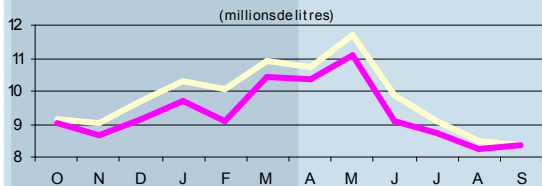
Didier BOUSSAROQUE

LES CHIFFRES 2008-2009

Production et qualité du lait

Collecte mensuelle

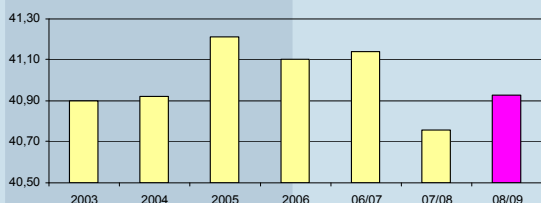
— 2007-2008
— 2008-2009



La **collecte** de l'exercice 2008/2009 s'est élevée à 111 961 387 litres de lait en baisse de 4,68 % par rapport à l'exercice précédent. Au regard de notre quota, notre collecte se caractérise par une sous-réalisation qui atteindra un niveau dramatiquement record pour 2009/2010, même si l'on voit poindre une hausse des livraisons depuis Août 2009.

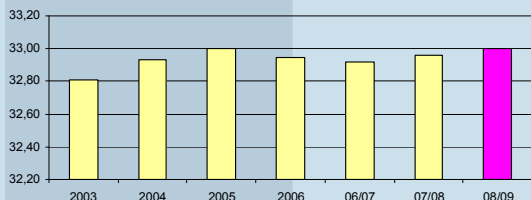


Matière grasse (g/l)



La **matière grasse** à 40,93 g/l affiche une hausse de 0,17 g/l.

Matière protéique (g/l)

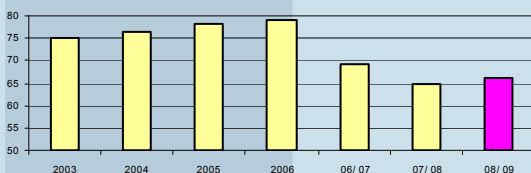


La **matière protéique** augmente très légèrement (+ 0,04 g/l) et atteint le cap des 33,00 g/l.

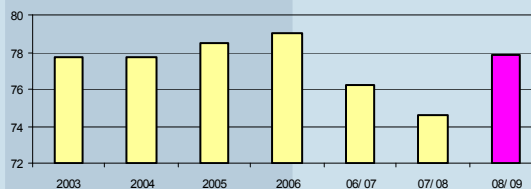
En ce qui concerne la **qualité du lait**, on note une amélioration des résultats cellules (mais également des résultats butyriques) tout en restant très loin toutefois du niveau historique de 2006 (81,53 % de qualité A).

Critère	% lait A/A+	Évolution (%)
Bactériologie A	96,46	-0,43
Cellules A	65,98	+1,65
Butyriques A/A+	77,80	+4,33
Cryoscopie A	96,19	-0,71
Lipolyse A	86,70	-0,36

Cellules % lait qualité A



Butyriques : % lait qualité A/A+



LAIT PRODUIT PAR DEPARTEMENT

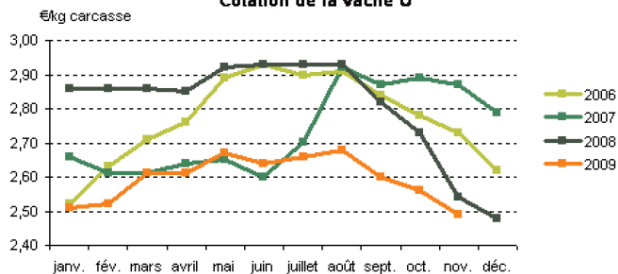
Département	2008/2009 (Litres)	Évolution (%)	Nombre d'exploitations	Moyenne par exploitations
Cantal	86 174 076	-4,51	530	162 695
Haute-Loire	3 175 903	-6,75	23	138 585
Puy de Dôme	1 923 533	-7,49	19	99 493
Corrèze	4 732 904	-8,59	28	172 106
Lot	11 519 291	-3,29	54	213 320
Aveyron	4 435 680	-4,56	35	126 734
TOTAL	111 961 387	-4,68	689	162 636

LAIT PRODUIT PAR BASSIN

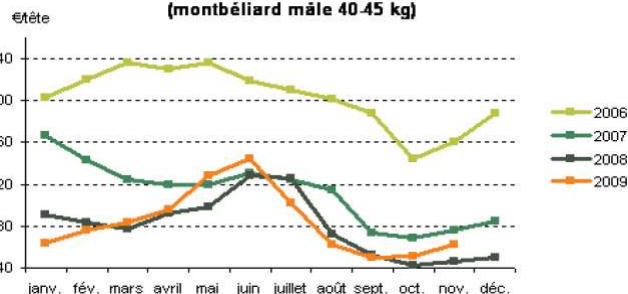
Section	2008/2009 (Litres)	Évolution (%)	Nombre d'exploitations	Moyenne par exploitations
Aurillac	63 750 908	-3,84	342	186 361
Saint-Flour	33 475 881	-4,23	233	143 828
Mauriac	14 734 598	-9,10	114	129 725
TOTAL	111 961 387	-4,68	689	162 636

Cotation des vaches de réforme et des veaux naissants

Cotation de la vache 0



Cotation du veau de 8 jours destiné à l'engraissement (montbéliard mâle 40-45 kg)

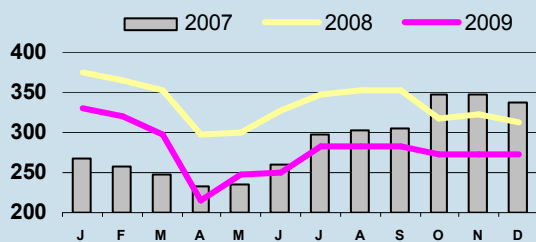


Source : Commission de cotation des gros bovins et des veaux de boucherie de Limoges

LES CHIFFRES 2008-2009

Le prix du lait

Prix de base mensuel 2009



Le **prix de base** de l'exercice 2008/2009 est de **286,621 €/1000 litres**, en baisse de 53,55 €/1000 litres par rapport à l'exercice précédent; le **prix payé** est de **302,060 €/1000 litres**.

A cela s'ajoute l'opération de soutien du Groupe ALTITUDE aux exploitations laitières pour une aide à la réduction des charges d'exploitation. Un **BON de REMISE** de **3 €/1000 litres** sur les litrages 2008/2009 a été remis à chaque adhérent.

Dans le cadre de l'application du nouvel accord interprofessionnel AOC, deux premiers versements de la **nouvelle prime AOC** ont été effectués sous forme d'acompte en Juin (litrages du 1er trimestre 2009) et Septembre (litrages du 2ème trimestre 2009) (voir chapitre AOC page 4).

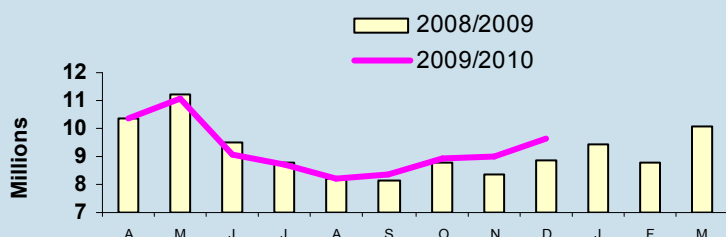
Les quotas laitiers

Le **quota laitier** du Groupe est de **126 517 315 litres** pour la campagne laitière de 2009/2010. Les points caractéristiques de cette campagne sont bien sûr le gel du 1 % CEE et l'absence de prêt de quota. Seul le prêt petit producteur subsiste.

L'engagement des producteurs dans le programme TSST 2008/2009 a été important et a concerné le rachat de **1 438 348 litres** à produire sur la campagne laitière 2009/2010.

Pour le programme **TSST 2009/2010**, de peur d'un attentisme trop fort des producteurs dans un contexte laitier 2009 difficile, VOLCALIS a décidé de la mise en place d'un plan d'incitation pour ses adhérents. Aussi, un **financement sur 3 ans sans intérêts** (12 mois de report de financement et 24 mois de remboursement) a été proposé pour ces litrages qui seront à payer en Mars 2010 et à produire sur la campagne laitière 2010/2011. Cette opération a reçu un franc succès justifiant ainsi de son opportunité.

Evolution collecte 2009/2010



La collecte du lait

Notre service collecte en chiffres

- 8 équipages de ramassage (dont 4 équipages privés)
- 32 chauffeurs
- 1 042 000 kilomètres parcourus
- densité moyenne : 110 litres collectés/km avec des écarts allant de 83 à 167 litres collectés/km selon les secteurs.

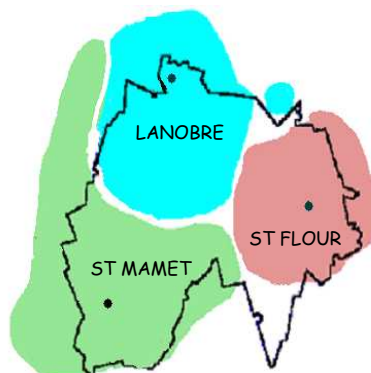
L'exercice 2008/2009 a été marqué par la mise en place d'importants accords de collecte sur les bassins de Lanobre et St Flour, mais également par un renforcement des contraintes de tri des laits AOC suite à la mise en place des nouveaux cahiers des charges.



Le devenir de notre lait

Notre lait est collecté, tracé et dépoté à destination des sites LFO d'Auvergne (Les Fromageries Occitanes)

- **LANOBRE**
7 499 105 litres - **AOC Saint Nectaire**
- **ST MAMET**
70 654 092 litres - **AOC Cantal**
- **ST FLOUR**
31 635 950 litres - **AOC Bleu d'Auvergne**
et **Fourme D'Ambert**
- **Autres**
4 953 660 litres



les fromageries occitanes

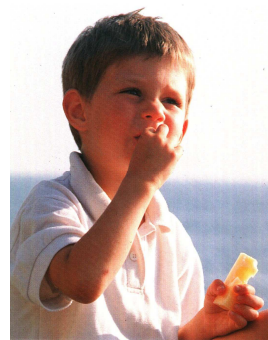
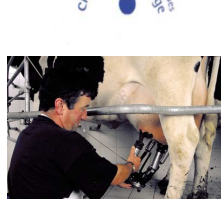


La qualification de notre lait

La qualification de notre lait est une nécessité pour assurer demain sa meilleure commercialisation.

98 % du lait de la Coopérative est issu d'exploitations engagées dans la **Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage**.

Au cours de l'année 2009, les adhérents de la Coopérative ont été invités à confirmer leur engagement dans les AOC à travers la signature d'une **Déclaration d'Identification**.



% de lait identifié sur chaque zone AOC			
Cantal	Bleu d'Auvergne	Fourme d'Ambert	Saint Nectaire
80 %	86 %	89 %	98 %

Prime AOC : rappel

AOC	Base €/1000 litres	Coefficient de transformation	Prime AOC objectif (*) €/1000 litres
Cantal	30	50 %	12,00
Bleu d'Auvergne	5	5 %	0,20
Fourme d'Ambert	30	20 %	4,80
St Nectaire	30	85 %	25,50

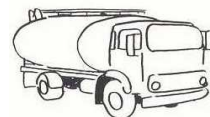
(*) contribution communication déduite

Cahier des charges AOC Cantal : ce qui change en 2010

- à partir du 31 Décembre 2009, l'exploitation doit faire état de 1 hectare de SAU par vache
- toute introduction d'animaux nés et/ou élevés en dehors de la zone est interdite à compter du 31 Décembre 2009 (les animaux nés et/ou élevés en dehors de la zone sont éliminés du troupeau avant le 31 Décembre 2015).
- l'herbe pâturée et/ou conservée représente 50 % minimum de la matière sèche composant la ration de base journalière du troupeau laitier ; ce pourcentage est porté à 70 % minimum à compter du 31 Décembre 2009
- pendant la période où le pâturage ne permet pas de couvrir 70 % minimum de la ration de base, chaque vache laitière en lactation revoit au minimum 2 kgs de matière sèche de foin quotidiennement ; cette quantité de foin est portée à 5 kgs à compter du 31 Décembre 2009.

Votre Coopérative en action

- à l'automne 2008, face aux difficultés de la crise FCO, le Groupe ALTITUDE a proposé un **Plan d'Action Coopératif**. Notamment les producteurs de lait ont pu percevoir des aides sur la réalisation d'échographies dans le cadre du PAC REPRODUCTION Fertilité Femelles.
- une **prévision de production 2009/2010** a été transmise à chaque producteur au mois de Juillet ; elle a été réactualisée au mois d'Octobre.
- pour optimiser la valorisation des fourrages, et donc la production de lait, une **analyse de fourrage GRATUITE** est proposée à chaque adhérent pour l'hiver 2009/2010.
- des **avances financières spécifiques** sont proposées pour le financement de l'acquisition de génisses et/ou de vaches.
- depuis fin 2008, des **financements AGILOR**, bonifiés par la Coopérative, sont proposés pour le financement des tanks à lait.
- un **financement sur 3 ans sans intérêts** a été proposé aux adhérents pour le rachat de références laitières dans le cadre du **programme TSST 2009/2010**.



Votre Coopérative à votre service

Didier BERGERON	Responsable Production Laitière	04.71.64.48.19
Benoît MOLENAT	Agent Relation Culture Secteur SUD	04.71.64.48.38
Sébastien SALAT	Agent Relation Culture Secteur OUEST	04.71.64.48.18
Michel ROUFFIAC	Agent Relation Culture Secteur EST	04.71.60.53.54
Laurence FAGES/Christian VIDAL	Service Collecte	04.71.64.40.08
Isabelle CHAMBON	Paie du lait	04.71.64.48.42
Martine BEAUFORT	Quotas laitiers	04.71.64.48.43
Laurent CONSTENSOU	Froid à la ferme Secteur OUEST	04.71.64.48.12
Jean Pierre CHASSAGNOL	Froid à la ferme Secteur EST	04.71.60.53.57



Service aux producteurs : 04.71.64.48.13

Service Collecte : 04.71.64.40.08

Notre numéro d'astreinte : 06.74.89.94.73

Notre mail :

secretariat.general@groupealtitude.fr

Notre site internet :

www.groupealtitude.fr

Notre adresse :

1, bd du Vialenc - BP 639 - 15006 AURILLAC